



# TERMES DE RÉFÉRENCE

## CONSTITUTION DES VIVIERS D'EXPERTS

### PAR DOMAINE D'INTERVENTION

#### SIX DOMAINES PRIORITAIRES

Réforme de la chaîne pénale • État de droit & gouvernance • Accès à la justice • Justice transitionnelle & résolution pacifique des conflits • Renforcement des capacités institutionnelles • Recherche, études, diagnostics & évaluation

EXPERTISE • INTÉGRITÉ • IMPACT • DURABILITÉ

— Août 2026

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

## **1. Contexte et justification**

Justice Impact Africa – Centre d'Études et de Réformes Judiciaires en Afrique (JIA-CERJA) est une organisation indépendante de recherche appliquée, d'expertise, de conseil stratégique et d'appui aux réformes judiciaires et institutionnelles en Afrique, avec une attention particulière aux États fragiles, en transition ou en situation de post-conflit.

JIA-CERJA est né de la conviction que la solidité des institutions judiciaires conditionne directement la confiance des citoyens, la stabilité des États et la qualité du développement. L'Organisation entend relier la connaissance et l'action en mettant l'analyse, l'expertise et le dialogue institutionnel au service de réformes mieux comprises, mieux conçues, adaptées au contexte et durablement ancrées dans les réalités africaines.

Dans le cadre de sa structuration et du développement progressif de ses activités, JIA-CERJA souhaite constituer des viviers d'experts nationaux et internationaux correspondant à ses six domaines prioritaires d'intervention. Ces viviers permettront de disposer d'un réseau structuré de compétences mobilisables pour des études, diagnostics, évaluations, missions d'assistance technique, activités de conseil, de formation, de mentorat ou d'accompagnement institutionnel.

### **PRINCIPE DIRECTEUR**

L'intégration dans un vivier constitue une présélection et un référencement dans la base d'expertise de JIA-CERJA. Elle ne constitue pas un recrutement à un poste permanent et ne crée aucune garantie de contractualisation. Les experts sont mobilisés selon les besoins, les exigences techniques et les ressources de chaque mission.

## **2. Objet des présents termes de référence**

Les présents termes de référence ont pour objet de définir le cadre général de constitution, d'organisation et de mobilisation des viviers d'experts de JIA-CERJA. Ils précisent, pour chacun des six domaines d'intervention, les spécialités recherchées, les qualifications et expériences attendues, les missions susceptibles d'être confiées ainsi que les principaux types de livrables attendus.

Ils ont également vocation à servir de cadre de référence pour les appels à manifestation d'intérêt, les campagnes de présélection, la mise à jour périodique de la base d'experts et la mobilisation d'expertises ponctuelles au sein d'équipes pluridisciplinaires.

## **3. Nomenclature des viviers d'experts**

### **1. Réforme de la chaîne pénale**

### **2. État de droit et gouvernance**

### **3. Accès à la justice**

### **4. Justice transitionnelle et modes de résolution pacifique des conflits**

### **5. Renforcement des capacités institutionnelles**

### **6. Recherche, études, diagnostics et évaluation**

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

Un même expert peut être référencé dans plusieurs viviers lorsque sa formation, son expérience et ses travaux démontrent une compétence pertinente dans plusieurs domaines. JIA-CERJA pourra également structurer chaque vivier par sous-spécialité, zone géographique, langue de travail et niveau d'expérience afin de faciliter la constitution rapide d'équipes adaptées à chaque demande.

#### 4. Principes communs à la constitution des viviers

Ouverture aux expertises pertinentes ciblées, avec une priorité accordée à la connaissance des contextes africains et à l'expérience pratique des institutions concernées.

Complémentarité entre praticiens, chercheurs, universitaires, consultants, responsables institutionnels et spécialistes techniques.

Recherche d'équipes pluridisciplinaires capables de croiser les dimensions normatives, institutionnelles, sociales, opérationnelles et méthodologiques des réformes.

Sélection fondée sur la compétence, l'expérience pertinente, la qualité des travaux antérieurs, la capacité à formuler des recommandations réalistes, contextualisées sur des réalités et des expériences nationales et régionales africaines pertinentes, l'intégrité professionnelle et l'absence de conflits d'intérêts incompatibles avec la mission.

Mobilisation au cas par cas, sur la base de termes de référence spécifiques précisant les responsabilités, les livrables, le calendrier, le lieu d'intervention et les conditions contractuelles.

#### Présentation sommaire des six viviers

|                                                                |                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Vivier 1 — Chaîne pénale</b>                                | Droit pénal et procédure pénale, politique criminelle, coordination judiciaire, détention, administration pénitentiaire, alternatives aux poursuites et à l'emprisonnement.                             |
| <b>Vivier 2 — État de droit</b>                                | Gouvernance institutionnelle, redevabilité, intégrité, lutte contre la corruption, politiques publiques, réforme administrative et contrôle institutionnel, renforcements des institutions de contrôle. |
| <b>Vivier 3 — Accès à la justice</b>                           | Aide juridique, justice de proximité, audiences foraines, justice des mineurs, genre, droits humains et protection des groupes vulnérables.                                                             |
| <b>Vivier 4 — Justice transitionnelle</b>                      | Vérité, responsabilité, réparations, réconciliation, médiation, résolution pacifique des conflits, cohésion sociale et mécanismes hybrides.                                                             |
| <b>Vivier 5 — Renforcement des capacités institutionnelles</b> | Développement institutionnel, formation initiale et continue, curricula, mentorat, gestion du changement et infrastructures judiciaires ou pénitentiaires, audits.                                      |
| <b>Vivier 6 — Recherche &amp; Diagnostics évaluation</b>       | Recherche appliquée, diagnostics, méthodes qualitatives et quantitatives, suivi-évaluation, données, capitalisation et gestion des connaissances.                                                       |

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)



### Présentation de JIA-CERJA et positionnement du domaine

JIA-CERJA accompagne les processus de réforme du système judiciaire, depuis les diagnostics stratégiques et institutionnels jusqu'à la conception et à l'appui à la mise en œuvre de projets et programmes. Dans le domaine de la réforme de la chaîne pénale, l'Organisation s'intéresse à l'ensemble des institutions et mécanismes qui interviennent depuis la constatation des infractions jusqu'à l'exécution des décisions de justice. Elle accorde une attention particulière à l'efficacité, à l'intégrité, à l'indépendance, à la coordination institutionnelle, à la conformité aux droits humains et à l'amélioration de la prise en charge des personnes privées de liberté.

### OBJET DU VIVIER

Identifier, présélectionner et référencer des experts nationaux et internationaux disposant de compétences avérées dans le domaine de la réforme de la chaîne pénale, afin de pouvoir les mobiliser en fonction des besoins des études, projets, programmes et missions d'assistance technique de JIA-CERJA.

### Spécialités recherchées

Experts en droit pénal, procédure pénale et légistique pénale ;

Magistrats, anciens magistrats et spécialistes de l'organisation judiciaire ;

Experts en politique criminelle et programmation des réformes pénales ;

Spécialistes de police judiciaire, poursuites et enquêtes pénales ;

Experts en coordination de la chaîne pénale et gestion des flux judiciaires ;

Spécialistes de l'administration pénitentiaire, des inspections des lieux de détention et des conditions carcérales ;

Experts en détention préventive, surpopulation carcérale et désengorgement des prisons ;

Spécialistes des peines et mesures alternatives à l'emprisonnement ;

Experts en réinsertion sociale des personnes détenues ;

Spécialistes des droits humains appliqués à la justice pénale et à l'administration pénitentiaire.

### Qualifications et expérience recherchées

Diplôme universitaire supérieur pertinent en droit, criminologie, sciences judiciaires, administration pénitentiaire ou discipline connexe ;

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

Expérience professionnelle avérée dans la justice pénale, la réforme judiciaire ou l'administration pénitentiaire ;

Bonne connaissance du fonctionnement concret des juridictions, parquets, services d'enquête et/ou établissements pénitentiaires ;

Expérience dans l'élaboration, la révision ou la mise en œuvre de politiques, stratégies, lois ou procédures pénales constituant un atout important ;

Connaissance des standards internationaux relatifs à l'administration de la justice, aux droits humains et au traitement des personnes détenues ;

Une expérience en Afrique ou dans des États fragiles, en transition ou en situation de post-conflit est fortement valorisée.

### **Missions susceptibles d'être confiées**

Réaliser des diagnostics sectoriels et institutionnels de la chaîne pénale ;

Analyser les cadres juridiques, procéduraux et organisationnels applicables ;

Contribuer à l'élaboration de plans stratégiques de réforme du système judiciaire ;

Appuyer la modernisation du droit pénal et de la procédure pénale ;

Fournir un appui-conseil en matière de politique criminelle ;

Concevoir ou renforcer les mécanismes de coordination de la chaîne pénale ;

Évaluer les conditions de détention et les facteurs de surpopulation carcérale ;

Appuyer les programmes de réforme pénitentiaire, d'alternatives à l'emprisonnement et de réinsertion ;

Concevoir et animer des formations, ateliers techniques et activités de mentorat.

### **Livrables indicatifs**

Rapports de diagnostic sectoriel ou institutionnel ;

Plans, stratégies et feuilles de route de réforme ;

Projets ou propositions de textes juridiques et réglementaires ;

Notes techniques et notes de politique criminelle ;

Protocoles, mécanismes et outils de coordination de la chaîne pénale ;

Guides, manuels, modules de formation et outils de bonnes pratiques.

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

*La nature exacte de la mission, les responsabilités, le calendrier, les livrables et les modalités contractuelles seront précisés dans des termes de référence spécifiques lors de chaque mobilisation.*



## **VIVIER 2 — ÉTAT DE DROIT ET GOUVERNANCE**

**Gouvernance institutionnelle • redevabilité • intégrité • lutte contre la corruption**

### **Présentation de JIA-CERJA et positionnement du domaine**

JIA-CERJA intervient sur les questions d'État de droit et de gouvernance en accompagnant les institutions publiques et leurs partenaires dans le renforcement de leur capacité à fonctionner de manière responsable, transparente et conforme à leurs mandats. L'Organisation s'intéresse notamment à la gouvernance des institutions judiciaires, à la redevabilité des acteurs, à l'intégrité, à la prévention de la corruption et à la programmation de réformes institutionnelles fondées sur une compréhension réaliste des contraintes administratives et politiques.

#### **OBJET DU VIVIER**

Identifier, présélectionner et référencer des experts nationaux et internationaux disposant de compétences avérées en état de droit et gouvernance, afin de pouvoir les mobiliser en fonction des besoins des études, projets, programmes et missions d'assistance technique de JIA-CERJA.

#### **Spécialités recherchées**

Experts en droit constitutionnel, droit public et institutions publiques ;

Spécialistes de gouvernance institutionnelle et d'administration publique ;

Experts en politiques publiques et planification stratégique ;

Spécialistes de redevabilité, transparence et contrôle institutionnel ;

Experts en intégrité publique, prévention et lutte contre la corruption ;

Spécialistes de déontologie, éthique publique et mécanismes disciplinaires ;

Experts en audit institutionnel, gestion des risques et contrôle interne ;

Spécialistes de réforme administrative, modernisation de l'État et changement institutionnel ;

Experts en coordination interinstitutionnelle et dialogue de politiques publiques.

#### **Qualifications et expérience recherchées**

Diplôme universitaire supérieur en droit public, sciences politiques, administration publique, gouvernance, politiques publiques, économie institutionnelle ou discipline connexe ;

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

Expérience pertinente dans l'analyse, l'appui ou la réforme d'institutions publiques ;

Capacité démontrée à conduire des diagnostics institutionnels et à formuler des recommandations réalistes ;

Expérience en matière de redevabilité, d'intégrité, de prévention de la corruption ou de gouvernance judiciaire appréciée selon la spécialité ;

Capacité à travailler avec des responsables publics, organes de contrôle, partenaires techniques et financiers et organisations de la société civile ;

Expérience des contextes africains et connaissance des environnements institutionnels fragiles ou en transition constituant un atout.

### **Missions susceptibles d'être confiées**

Réaliser des diagnostics de gouvernance et des évaluations institutionnelles ;

Analyser les cadres normatifs, organisationnels et de redevabilité ;

Contribuer à la conception de politiques, stratégies et programmes de réforme ;

Développer des mécanismes de transparence, d'intégrité et de prévention de la corruption ;

Appuyer la clarification des mandats, procédures et mécanismes de coordination ;

Conduire des analyses de risques institutionnels et proposer des mesures de mitigation ;

Faciliter des consultations, dialogues institutionnels et ateliers de planification ;

Concevoir des outils et modules de formation en gouvernance et intégrité.

### **Livrables indicatifs**

Diagnostics de gouvernance et cartographies institutionnelles ;

Stratégies de réforme, plans d'action et feuilles de route ;

Notes de politique publique et analyses institutionnelles ;

Cadres d'intégrité, codes de conduite, mécanismes de redevabilité ou outils de contrôle ;

Rapports de consultation et recommandations opérationnelles ;

Guides, manuels et modules de renforcement des capacités.

*La nature exacte de la mission, les responsabilités, le calendrier, les livrables et les modalités contractuelles seront précisés dans des termes de référence spécifiques lors de chaque mobilisation.*

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)  
Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo  
Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)



## VIVIER 3 — ACCÈS À LA JUSTICE

Aide juridique • justice de proximité • groupes vulnérables • égalité de genre

### Présentation de JIA-CERJA et positionnement du domaine

JIA-CERJA considère que la justice prend tout son sens lorsqu'elle permet aux personnes de faire reconnaître leurs droits, contester une décision, obtenir réparation et être protégées contre l'arbitraire. Dans le domaine de l'accès à la justice, l'Organisation aide les États et leurs partenaires à concevoir des dispositifs capables de réduire les obstacles géographiques, économiques, juridiques, sociaux et institutionnels, avec une attention particulière aux femmes, aux enfants, aux personnes déplacées et aux autres groupes ou communautés en situation de vulnérabilité.

#### OBJET DU VIVIER

Identifier, présélectionner et référencer des experts nationaux et internationaux disposant de compétences avérées en accès à la justice, afin de pouvoir les mobiliser en fonction des besoins des études, projets, programmes et missions d'assistance technique de JIA-CERJA.

#### Spécialités recherchées

Experts en accès à la justice, aide juridique et aide judiciaire ;

Spécialistes de justice de proximité et d'audiences foraines ;

Experts en cliniques juridiques et services d'orientation juridique ;

Spécialistes de protection judiciaire de l'enfance et justice des mineurs ;

Experts en droits humains et protection des groupes vulnérables ;

Spécialistes de genre, égalité et non-discrimination dans le secteur de la justice ;

Experts en information juridique, vulgarisation du droit et éducation aux droits ;

Spécialistes des mécanismes communautaires et para-juridiques d'accès aux droits ;

Experts en méthodes participatives, consultation communautaire et enquêtes auprès des usagers de la justice.

#### Qualifications et expérience recherchées

Diplôme universitaire supérieur en droit, droits humains, sciences sociales, politiques publiques, études de genre, protection de l'enfance ou discipline connexe ;

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

Expérience pertinente dans des programmes d'accès à la justice, d'aide juridique, de protection ou de services aux justiciables ;

Bonne compréhension des barrières à l'accès à la justice et des besoins différenciés des populations ;

Expérience de conception ou d'évaluation de mécanismes de justice de proximité ou d'aide juridique constituant un atout ;

Maîtrise des approches sensibles au genre, à l'âge, au déplacement et aux autres facteurs de vulnérabilité selon le mandat ;

Expérience de terrain et capacité à travailler avec les communautés, institutions judiciaires et organisations de la société civile.

### **Missions susceptibles d'être confiées**

Réaliser des études sur les obstacles à l'accès à la justice ;

Cartographier les services, besoins et mécanismes existants ;

Concevoir ou évaluer des programmes d'aide juridique et de justice de proximité ;

Appuyer l'organisation d'audiences foraines ou d'autres mécanismes de rapprochement de la justice ;

Développer ou renforcer des cliniques juridiques et dispositifs d'orientation ;

Concevoir des programmes de protection judiciaire de l'enfance et de justice des mineurs ;

Intégrer l'égalité de genre et les besoins des groupes vulnérables dans les programmes de réforme ;

Concevoir des outils d'information, de sensibilisation et de suivi de l'expérience des usagers.

### **Livrables indicatifs**

Études et diagnostics d'accès à la justice ;

Cartographies des besoins, services et acteurs ;

Stratégies et plans d'action pour l'amélioration de l'accès à la justice ;

Protocoles, modèles opérationnels et outils de services juridiques ;

Guides de prise en charge, supports d'information et outils de sensibilisation ;

Rapports d'évaluation et recommandations d'amélioration des programmes.

*La nature exacte de la mission, les responsabilités, le calendrier, les livrables et les modalités contractuelles seront précisés dans des termes de référence spécifiques lors de chaque mobilisation.*

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)



## VIVIER 4 — JUSTICE TRANSITIONNELLE ET MODES DE RÉOLUTION PACIFIQUE DES CONFLITS

Vérité • responsabilité • réparations • réconciliation • cohésion sociale

### Présentation de JIA-CERJA et positionnement du domaine

Dans les contextes post-conflit et de transition, JIA-CERJA appuie les processus de vérité, de responsabilité, de réparation et de réconciliation, en privilégiant des approches centrées sur les victimes et adaptées au contexte. L'Organisation s'intéresse également aux mécanismes formels, informels, coutumiers et alternatifs de résolution des conflits lorsqu'ils peuvent contribuer, dans le respect des droits fondamentaux, à restaurer la confiance, prévenir la violence et renforcer la cohésion sociale.

#### OBJET DU VIVIER

Identifier, présélectionner et référencer des experts nationaux et internationaux disposant de compétences avérées en justice transitionnelle et modes de résolution pacifique des conflits, afin de pouvoir les mobiliser en fonction des besoins des études, projets, programmes et missions d'assistance technique de JIA-CERJA.

#### Spécialités recherchées

Experts en justice transitionnelle et politiques de transition ;

Spécialistes des commissions vérité, dialogue et réconciliation ;

Experts en droit international des droits humains et droit international pénal ;

Spécialistes des mécanismes de poursuites spéciales ou hybrides ;

Experts en réparations, assistance et accompagnement des victimes ;

Spécialistes de mémorialisation, archives et responsabilité historique ;

Experts en médiation, négociation et résolution pacifique des conflits ;

Spécialistes des mécanismes traditionnels, coutumiers ou alternatifs de règlement des différends ;

Experts en consolidation de la paix, prévention des conflits et cohésion sociale ;

Spécialistes des approches sensibles aux conflits et centrées sur les victimes.

#### Qualifications et expérience recherchées

Diplôme universitaire supérieur en droit, droits humains, relations internationales, science politique, études de paix et conflits, sociologie, anthropologie ou toutes autres disciplines connexes ;

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

Expérience significative dans des processus de justice transitionnelle, de consolidation de la paix ou de résolution de conflits ;

Expérience de terrain dans des contextes fragiles, de conflit, de transition ou de post-conflit fortement appréciée ;

Capacité à travailler avec des victimes, communautés, institutions publiques et partenaires internationaux dans des environnements sensibles ;

Connaissance des normes et bonnes pratiques relatives à la vérité, la justice, les réparations et les garanties de non-répétition ;

Excellentes capacités d'analyse contextuelle, de facilitation et de gestion de questions politiquement ou socialement sensibles.

### **Missions susceptibles d'être confiées**

Réaliser des analyses de contexte et cartographies d'acteurs ;

Concevoir ou évaluer des mécanismes nationaux de justice transitionnelle ;

Appuyer des consultations avec les victimes, communautés et institutions ;

Développer des cadres de réparation et d'appui aux victimes ;

Analyser ou proposer des options relatives aux mécanismes de poursuite ;

Contribuer à des politiques de mémorialisation et de préservation de la mémoire institutionnelle ;

Concevoir ou renforcer des mécanismes de médiation et de résolution pacifique des conflits ;

Faciliter des dialogues, consultations et processus de réconciliation.

### **Livrables indicatifs**

Analyses de contexte et études de faisabilité ;

Options stratégiques et cadres de justice transitionnelle ;

Plans ou politiques de réparations et d'appui aux victimes ;

Notes juridiques et institutionnelles sur les mécanismes de responsabilité ;

Rapports de consultation et synthèses de dialogue ;

Stratégies de médiation, cohésion sociale et prévention des conflits ;

Guides méthodologiques, protocoles de consultation et outils de formation.

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)  
Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo  
Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

*La nature exacte de la mission, les responsabilités, le calendrier, les livrables et les modalités contractuelles seront précisés dans des termes de référence spécifiques lors de chaque mobilisation.*



## **VIVIER 5 — RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES**

**Développement institutionnel • formation • mentorat • infrastructures**

### **Présentation de JIA-CERJA et positionnement du domaine**

JIA-CERJA considère que la durabilité des réformes dépend de la capacité des institutions et des professionnels concernés à s'approprier les changements et à les mettre en œuvre dans la durée. L'Organisation intervient donc dans l'évaluation des besoins institutionnels, le développement des compétences, la formation initiale et continue, le mentorat, la production d'outils de bonnes pratiques ainsi que, lorsque pertinent, l'appui à la planification fonctionnelle des infrastructures judiciaires et pénitentiaires.

#### **OBJET DU VIVIER**

Identifier, présélectionner et référencer des experts nationaux et internationaux disposant de compétences avérées en renforcement des capacités institutionnelles, afin de pouvoir les mobiliser en fonction des besoins des études, projets, programmes et missions d'assistance technique de JIA-CERJA.

#### **Spécialités recherchées**

Experts en développement institutionnel et renforcement organisationnel ;

Spécialistes de l'ingénierie de formation et de la formation des adultes ;

Experts en formation initiale et continue des acteurs judiciaires ;

Spécialistes de la formation du personnel pénitentiaire ;

Experts en conception et révision de curricula, référentiels de compétences et modules pédagogiques ;

Spécialistes du mentorat, coaching professionnel et accompagnement de proximité ;

Experts en gestion du changement et transformation organisationnelle ;

Spécialistes de procédures, manuels, guides et standardisation des pratiques ;

Experts en évaluation des besoins et planification fonctionnelle des infrastructures judiciaires et pénitentiaires.

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

## **Qualifications et expérience recherchées**

Diplôme universitaire supérieur pertinent en droit, administration publique, sciences de l'éducation, ressources humaines, développement organisationnel, gestion de projets ou discipline connexe ;

Expérience avérée dans le renforcement des capacités d'institutions publiques ou d'organisations complexes ;

Expérience dans la formation de professionnels de la justice ou du secteur pénitentiaire fortement appréciée pour les spécialités concernées ;

Maîtrise de l'analyse des besoins, de l'ingénierie pédagogique et de la conception d'outils pratiques ;

Expérience en accompagnement du changement, mentorat ou amélioration de processus constituant un atout.

## **Missions susceptibles d'être confiées**

Réaliser des évaluations des capacités institutionnelles et des besoins de formation ;

Concevoir ou réviser des curricula de formation initiale ;

Développer des modules de formation continue et outils pédagogiques ;

Former les acteurs judiciaires et pénitentiaires ;

Mettre en place des dispositifs de mentorat et d'accompagnement professionnel ;

Élaborer des guides, manuels, procédures et référentiels de bonnes pratiques ;

Appuyer la conception de plans de développement institutionnel ;

Contribuer à l'évaluation des besoins et à la programmation fonctionnelle de projets d'infrastructures judiciaires ou pénitentiaires.

## **Livrables indicatifs**

Rapports d'évaluation des capacités et plans de développement institutionnel ;

Plans de formation et analyses des besoins ;

Curricula, modules, supports pédagogiques et outils d'évaluation des apprentissages ;

Plans de mentorat et rapports d'accompagnement ;

Manuels, guides, procédures et référentiels de bonnes pratiques ;

Notes fonctionnelles et recommandations relatives aux infrastructures et équipements.

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

*La nature exacte de la mission, les responsabilités, le calendrier, les livrables et les modalités contractuelles seront précisés dans des termes de référence spécifiques lors de chaque mobilisation.*

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)



## VIVIER 6 — RECHERCHE, ÉTUDES, DIAGNOSTICS ET ÉVALUATION

Recherche appliquée • méthodes • données • suivi-évaluation • capitalisation

### Présentation de JIA-CERJA et positionnement du domaine

La recherche appliquée et l'utilisation de données fiables constituent une dimension centrale de l'approche de JIA-CERJA. L'Organisation conduit des études de contexte, recherches sectorielles et thématiques, diagnostics institutionnels et évaluations afin d'éclairer les décisions stratégiques, la programmation des réformes et l'apprentissage institutionnel. Cette démarche repose sur la rigueur méthodologique, la distinction entre faits, hypothèses et limites, ainsi que sur la capacité à traduire les résultats de recherche en recommandations utilisables.

#### OBJET DU VIVIER

Identifier, présélectionner et référencer des experts nationaux et internationaux disposant de compétences avérées en recherche, études, diagnostics et évaluation, afin de pouvoir les mobiliser en fonction des besoins des études, projets, programmes et missions d'assistance technique de JIA-CERJA.

#### Spécialités recherchées

Chercheurs en droit, sciences sociales, politiques publiques et disciplines connexes ;

Experts en recherche appliquée et méthodologie de recherche ;

Spécialistes des méthodes qualitatives, entretiens, groupes de discussion et observation ;

Spécialistes des méthodes quantitatives, statistiques et enquêtes ;

Experts en diagnostics institutionnels et analyses organisationnelles ;

Spécialistes du suivi-évaluation, cadres de résultats et théorie du changement ;

Experts en évaluation de politiques, programmes et réformes publiques ;

Statisticiens, data analysts et spécialistes de la gestion des données ;

Experts en capitalisation, apprentissage institutionnel et gestion des connaissances ;

Spécialistes de rédaction scientifique, notes de politique et diffusion des résultats.

#### Qualifications et expérience recherchées

Diplôme universitaire supérieur en sciences sociales, droit, économie, statistiques, politiques publiques, développement, suivi-évaluation ou discipline connexe ;

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

Expérience démontrée dans la conception et la conduite de recherches, diagnostics ou évaluations ;

Maîtrise des méthodes qualitatives et/ou quantitatives correspondant à la spécialité proposée ;

Capacité à élaborer des outils de collecte, plans d'analyse, indicateurs et cadres de résultats ;

Excellentes capacités de rédaction analytique et de formulation de recommandations fondées sur les données ;

Expérience dans les secteurs de la justice, de la gouvernance ou des droits humains appréciée ;

Une expérience de recherche ou d'évaluation dans des contextes africains, fragiles ou post-conflit constitue un atout.

### **Missions susceptibles d'être confiées**

Concevoir des protocoles, cadres méthodologiques et plans de recherche ;

Conduire des études sectorielles et thématiques ;

Réaliser des diagnostics institutionnels et études de contexte ;

Développer et tester des outils de collecte de données ;

Conduire ou superviser des enquêtes quantitatives et qualitatives ;

Traiter, analyser et interpréter les données recueillies ;

Élaborer des théories du changement, cadres de résultats et indicateurs ;

Réaliser des évaluations initiales, à mi-parcours, finales ou thématiques ;

Contribuer à la capitalisation, à l'apprentissage et à la diffusion des connaissances.

### **Livrables indicatifs**

Protocoles de recherche et notes méthodologiques ;

Rapports d'études, diagnostics et analyses de contexte ;

Bases de données, outils de collecte, plans d'analyse et tableaux d'indicateurs ;

Rapports d'évaluation et matrices de recommandations ;

Notes de politique, synthèses décisionnelles et publications ;

Produits de capitalisation, fiches de leçons apprises et outils de gestion des connaissances.

*La nature exacte de la mission, les responsabilités, le calendrier, les livrables et les modalités contractuelles seront précisés dans des termes de référence spécifiques lors de chaque mobilisation.*

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)  
Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo  
Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

## 5. Critères transversaux d'éligibilité et de sélection

Au-delà des exigences propres à chaque domaine, JIA-CERJA accordera une attention particulière aux critères transversaux suivants :

Formation académique et/ou parcours professionnel en adéquation avec la ou les spécialités déclarées ;

Expérience démontrable au moyen de missions, fonctions, publications, projets, formations ou réalisations pertinentes ;

Capacité à produire des analyses rigoureuses, structurées et adaptées au contexte ;

Excellentes capacités de rédaction, de synthèse et de communication professionnelle ;

Aptitude à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;

Capacité à dialoguer avec les institutions publiques, professionnels de la justice, partenaires techniques et financiers, universités et organisations de la société civile ;

Bonne connaissance des réalités institutionnelles africaines ;

Expérience des États fragiles, en transition ou en situation de post-conflit, lorsque cela est pertinent pour la mission ;

Maîtrise professionnelle du français. La maîtrise de l'anglais et d'autres langues pertinentes dans les pays d'intervention constitue un atout ;

Intégrité professionnelle, discrétion, respect de la confidentialité et capacité à déclarer tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent.

## 6. Niveaux d'expertise et modalités de référencement

Afin de répondre à des besoins de nature et de complexité variables, JIA-CERJA pourra référencer les experts selon plusieurs niveaux, sans que ces catégories constituent des postes permanents :

|                                 |                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Expert émergent / junior</b> | Professionnel disposant d'une première expérience spécialisée pertinente et pouvant intervenir en appui à des travaux de recherche, collecte, analyse ou assistance technique.                                   |
| <b>Expert confirmé</b>          | Professionnel disposant d'une expérience substantielle et capable de conduire de manière autonome une composante technique d'une mission.                                                                        |
| <b>Expert senior</b>            | Spécialiste expérimenté capable de diriger des missions complexes, coordonner des équipes multidisciplinaires, assurer le dialogue institutionnel de haut niveau et garantir la qualité technique des livrables. |

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

Le niveau de référencement pourra être ajusté lors de la mise à jour du vivier en fonction de l'évolution du parcours, de la qualité des prestations réalisées et des nouvelles compétences acquises.

## **7. Dossier de manifestation d'intérêt**

Les personnes souhaitant intégrer un ou plusieurs viviers pourront être invitées à soumettre les éléments suivants :

Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le ou les viviers sollicités ainsi que les principales sous-spécialités ;

Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;

Les copies des diplômes, certifications ou qualifications professionnelles pertinents ;

Une liste des principales missions ou expériences directement liées au domaine sollicité ;

Les coordonnées de références professionnelles ;

Des exemples de publications, études, rapports, outils ou autres travaux permettant d'apprécier l'expertise du candidat, lorsque cela est pertinent.

## **8. Processus de présélection et d'intégration aux viviers**

1. Examen de la recevabilité et de la cohérence du dossier de candidature ;
2. Évaluation de la formation, de l'expérience et des compétences techniques au regard du ou des viviers sollicités ;
3. Appréciation de la connaissance des contextes d'intervention et de la qualité des travaux antérieurs ;
4. Vérification de références ou entretien technique, lorsque JIA-CERJA le juge nécessaire ;
5. Classement du profil par domaine, sous-spécialité, zone géographique, langue et niveau d'expertise ;
6. Notification de l'intégration au vivier ou conservation du dossier pour examen ultérieur, selon les besoins.

JIA-CERJA se réserve la possibilité de mettre à jour périodiquement les viviers, de demander des informations complémentaires et de procéder à de nouvelles campagnes de référencement afin d'assurer la pertinence et la diversité de sa base d'expertise.

## **9. Modalités de mobilisation des experts**

Lorsqu'un besoin spécifique se présente, JIA-CERJA identifie dans le ou les viviers concernés les profils correspondant aux exigences de la mission. Une consultation ciblée ou un processus de sélection complémentaire peut être organisé selon la nature du mandat, les exigences du partenaire, la disponibilité des experts et les règles applicables au projet concerné.

Les experts peuvent être mobilisés individuellement ou au sein d'équipes pluridisciplinaires ;

Une mission peut combiner plusieurs viviers lorsque les enjeux sont interdépendants ;

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)

La durée de mobilisation peut aller d'une intervention ponctuelle à une assistance technique de plus longue durée ;

Chaque mandat fait l'objet de termes de référence spécifiques et, le cas échéant, d'un contrat ou accord définissant les conditions d'intervention ;

La sélection finale tient notamment compte de l'expertise technique, de l'expérience du contexte, de la disponibilité, des exigences linguistiques et des règles de prévention des conflits d'intérêts.

## **10. Déontologie, indépendance et confidentialité**

Tout expert mobilisé par JIA-CERJA est tenu de respecter les principes d'intégrité, de rigueur, de responsabilité, d'indépendance intellectuelle et de respect de la dignité humaine qui structurent l'action de l'Organisation. Les constats doivent être étayés, les limites reconnues et les recommandations proportionnées aux données disponibles, au contexte et aux ressources mobilisables.

Déclarer tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent avant et pendant la mission ;

Préserver la confidentialité des informations, données, documents et échanges auxquels l'expert a accès ;

Respecter les règles de protection des données et les exigences particulières de chaque mission ;

S'abstenir de toute utilisation non autorisée des documents, informations ou résultats produits dans le cadre d'une mission ;

Respecter les principes de non-discrimination, de dignité et de sensibilité aux situations de vulnérabilité.

## **11. Dispositions finales**

Les présents termes de référence constituent le cadre institutionnel général de constitution des viviers d'experts de JIA-CERJA. Ils pourront être complétés par des avis de manifestation d'intérêt, des grilles de présélection, des formulaires de référencement, des procédures internes de gestion du vivier, des termes de référence spécifiques et des contrats de services spécifiques à chaque mission.

JIA-CERJA peut adapter la composition, la nomenclature ou les sous-spécialités des viviers à l'évolution de ses programmes, de ses partenariats et des besoins identifiés dans ses pays d'intervention, tout en maintenant la cohérence avec ses domaines prioritaires et son positionnement institutionnel.

### **ENGAGEMENT INSTITUTIONNEL**

Servir la justice par la rigueur de l'analyse, la qualité du dialogue et le respect des réalités humaines et institutionnelles.

**JIA-CERJA | Justice Impact Africa – Centre d'Études et de Réformes Judiciaires en Afrique**

JIA-CERJA est une OSBL créée en 2026 selon la Loi sur les compagnies (RLRQ, C-38)

Siège : Pincourt, (Québec) Canada – Bureau Régional : Akodessewa, Lomé – Togo

Contacts : Courriel : [contact@jia-cerja.org](mailto:contact@jia-cerja.org) - Site : [www.jia-cerja.org](http://www.jia-cerja.org)